

Des risques identifiés pour une sécurité maîtrisée



Risque d'explosion

Ce risque est lié à la fuite de gaz combustibles (méthane, hydrogène...), d'hydrocarbures liquéfiés (éthylène, propylène...) et de certains hydrocarbures liquides ainsi que les produits acryliques et le naphtalène. Les effets concernent les personnes à l'intérieur et aux abords de la plate-forme industrielle et peuvent aller jusqu'au bris de vitres à des distances plus importantes.



Risque d'incendie

Ce risque est lié à la fuite de produits pétroliers, aux hydrocarbures liquides (naphta, gazole, essences, styrène, benzène...), aux monomères acryliques, aux alcools et solvants. Les effets sont dus au rayonnement de chaleur. Ils peuvent s'accompagner de brûlures suivant la durée et l'intensité d'exposition.



Risque toxique

Ce risque est lié à la fuite de gaz ou vapeurs toxiques et principalement l'acide cyanhydrique, le formol, certains acrylates et méthacrylates supérieurs, l'épichlorhydrine, le méthanol, l'alcool allylique, le benzène et surtout l'ammoniac qui occasionne, suivant la teneur et la durée d'exposition, une simple irritation oculaire ou des atteintes respiratoires allant de la gêne à des lésions irréversibles si aucune précaution n'est prise.



Risque écotoxique

Ce risque est lié à des rejets en milieu naturel et à la fuite de produits tels que l'acide cyanhydrique, l'ammoniac, l'acide acrylique.

Que faire en cas d'alerte?

En cas d'accident, comment seriez-vous avertis ?

En cas d'accident grave sur la plate-forme industrielle de Carling – Saint-Avold, l'alerte serait donnée par le signal suivant : une sirène au son modulé (c'est-à-dire montant et descendant).

Ce signal comporte trois séquences d'une minute espacées de cinq secondes.











En fin d'alerte, vous serez avertis par un signal sonore continu de 30 secondes.

Si vous entendez la sirène :

Ce que vous devez faire :



 Si vous êtes à l'intérieur, restez-y!
 Si vous êtes à l'extérieur ou en voiture, entrez dans le bâtiment le plus proche.



 Fermez et calfeutrez portes et fenêtres, coupez la ventilation et la climatisation.



 Ecoutez la radio sur les fréquences de RADIO FRANCE



 Protégez-vous.
 Respirez à travers un linge épais et mouillé en cas de gêne respiratoire.
 Lavez-vous abondamment en cas de brûlures.

Le que vous ne devez pas faire :



 Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident, vous iriez au devant du danger.



Ne téléphonez ni à l'usine, ni aux services publics. Les lignes doivent rester disponibles pour les secours.



 N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
 Les enseignants assurent leur sécurité.



Ne prenez pas votre voiture.



Ne fumez pas.
 Ni flamme, ni étincelle...
 pour éviter tout risque d'explosion.

Pour connaître la conduite à tenir en cas d'accident sur la plate-forme industrielle de Carling - Saint-Avold, appelez le

N° Vert 0 800 413 413